

01/06/2024 | Communiqué de presse

Le port autonome : une infrastructure stratégique qui doit poursuivre son activité

Le port autonome est une infrastructure stratégique et vitale qui permet d'assurer l'approvisionnement de toute la Nouvelle-Calédonie.

A la suite de la décision de ne pas renouveler le contrat de son directeur, c'est **toute son activité qui est instantanément à l'arrêt** et complètement **paralysée**. Cette décision a pour conséquences **la mise en péril immédiat de l'approvisionnement de tout le territoire**.

Dans cette période de crise extrêmement difficile que traverse la Nouvelle-Calédonie, il est d'autant plus important **d'assurer une stabilité du fonctionnement et la continuité de l'activité du port, sans rupture aucune**.

Par la voie de ce communiqué, **la CCI-NC se joint à l'ensemble du monde économique pour saluer le travail, l'efficacité et le professionnalisme des équipes du port durant cette période de crise extrêmement critique** et alerte sur l'impérieuse nécessité de maintenir la continuité et la stabilité de l'activité de cette infrastructure stratégique.

Contact :

Sidonie Ganatchian, directrice communication et marketing CCI-NC

24 31 48 / 77 45 78

s.ganatchian@cci.nc